

▶ ▶ ▶ ▶ BIEN ACCOMPAGNER SON ENFANT DANS SA PRATIQUE

Faire de la musique demande **patience** et **persévérance** mais c'est surtout un formidable vecteur de **développement des capacités intellectuelles et cognitives**

Grâce à sa pratique, votre enfant gagnera en mémoire, en attention, en discipline, en coordination et développera des liens sociaux.

Gardez en tête que le **binôme parent/enseignant est essentiel** dans son parcours afin que le **plaisir** soit toujours présent.

- Questionner les professeurs sur les meilleurs outils pour aider votre enfant,
- Questionnez votre enfant sur ses goûts et aider le à découvrir d'autres formes de musique grâce à des écoutes ou des concerts,
- Encouragez-le à participer aux stages et aux différentes manifestations de l'école,
- Rappelez-lui que plus il progressera dans sa pratique plus il prendra plaisir à jouer de son instrument

Enfin, si vous avez des doutes, des questions, n'hésitez pas à nous en parler ! nous sommes là pour aider nos élèves à **s'éveiller**, à **s'épanouir** pour devenir des musiciens **curieux** et **éclairés**.

BIENVENUE



Livret d'accueil
2023-2024



BON A SAVOIR

Dossiers d'inscriptions, règlements, projet d'établissement
téléchargeable sur le site internet de la CCAM : www.ccam.fr

Retrouvez également l'actualité de l'école sur notre page Facebook



▶▶▶▶ NOS PARCOURS EN DETAILS

Type	Tarifs	Parcours	Contenu	Durée
CURSUS INSTRUMENTAL OU VOCAL A Partir de 7 ans	<u>1^{er} élève :</u> 276 €	Cursus complet <i>Parcours diplômant fin de 1^{er} & 2nd Cycle 3 cours Obligatoires</i>	Cours instrumental individuel + FM (1 ^{er} & 2 nd Cycle) + Chorale ou Pratique Collective*	30/45min* 1h/1h30* 1h/2h*
		<u>2^{ème} élève :</u> 240 €	Cursus Ados/Adultes <i>(14 ans et +) Parcours diplômant Fin de 1^{er} Cycle</i>	Cours instrumental Individuel + FM Ados/Adultes (1 ^{er} Cycle) + Chorale ou Pratique Collective
	<u>3^{ème} élève & + :</u> 216 €	Cursus Personnalisé <i>Non diplômant, accessible au Fin de 1^{er} Cycle</i>	Cours Instrumental Individuel + Pratique Collective	30min 1h/2h*
	CYCLE INITIAL A partir du CP	180 €	Découverte	Cours Instrumental Collectif + FM adaptée + Chorale (<i>option à partir de 7 ans</i>)
Jardin d'Eveil (MS)				45min
Eveil Musical (GS)				45min
COURS/ATELIERS COLLECTIFS SEUL	82,50 €	Libre <i>Sans pré-requis musicaux</i>	Chorale <i>(à partir de 7 ans)</i>	1h
			Guitare d'Accompagnement	1h
			Steel Band Junior & Adultes	1h/2h
			Formation musicale	1h/1h30*
			Atelier Jazz & Tous les ensembles de l'école	1h/1h30 *
Atelier d'Initiation	27,50 €	Découverte <i>Sur le dernier trimestre de l'année</i>	Cours instrumental collectif	30min

* suivant le niveau ou le cours

▶▶▶▶ LA FOIRE AUX QUESTIONS

A quoi je m'engage en m'inscrivant ?

A l'assiduité à l'ensemble des cours, au respect des différents règlements (intérieur & études) et au règlement de la cotisation de l'année entamée.

- Pour plus de détails, les règlements sont disponibles au secrétariat et en téléchargement sur le site de la CCAM : www.ccam.fr

Comment l'école de musique communique-t-elle ?

Dans la mesure du possible, nous respectons ces règles de communication :

- Par téléphone en cas d'urgence
- Par SMS en cas d'imprévu dans la journée
- Par mail en cas d'imprévu dans la semaine et plus ou pour toutes communications internes (événements, absences, changements...)
- Par affichage pour les événements de l'année

Quand ont lieu les cours de formation musicale ?

Les cours collectifs sont fixés au plus tôt en fin d'année scolaire précédente, au plus tard dès la rentrée au moment de la réinscription. Un planning **prévisionnel** est édité.

Quand ont lieu les cours individuels ?

Les cours individuels sont à fixer directement avec le professeur en fonction des jours de tenue de ses cours. Un planning **prévisionnel** est édité.

A quelles fréquences ont lieu les enseignements ?

Les cours ont lieu chaque semaine suivant le calendrier scolaire officiel.

Puis-je prendre un cours individuel vocal ou instrumental seul ?

En dehors des cours collectifs, ce n'est pas possible et surtout déconseillé si on est débutant.

L'apprentissage se fait de façon globale avec deux ou trois disciplines complémentaires.

Bon à savoir :

Si j'ai déjà un niveau avancé, il est possible de s'inscrire en cursus personnalisé sans cours de formation musicale, sous réserve d'un justificatif de niveau ou à défaut, un avis du professeur concerné.

Puis-je assister au cours de mon enfant ?

Comme le prévoit le règlement intérieur, en dehors des élèves, une personne n'est admise au sein des classes que sur avis de l'enseignant concerné et avec l'accord du Directeur.

**** Vous avez d'autres questions ? Demandez-nous ! ****